

La sexualité selon Jean-Paul II

Intervenant :

Yves Semen est Docteur en Philosophie de l'Université de Sorbonne (Paris), Directeur de l'Institut européen d'études anthropologiques Philanthropos à Fribourg (Suisse), et Professeur à la Faculté Libre de Philosophie (IPC – Paris). Il est également l'auteur de *La sexualité selon Jean-Paul II*, Ed. Presses de la Renaissance, 2004.

L'Eglise est experte en humanité, l'a affirmé Paul VI à l'ONU en 1966. Elle l'est donc également en sexualité. Que nous en révèle-t-elle ? Le Pape Jean-Paul II s'est longuement penché sur la question. Examinons de plus près son enseignement, que, soit dit en passant, le recteur de l'université du Latran a qualifié de génial ! Il est même allé jusqu'à affirmer que toute la théologie devrait être revue à la lumière de cet enseignement.

1. La sexualité et le mariage dans l'histoire de l'Eglise

Longtemps, la pensée de l'Eglise s'est limitée en matière « théologie du mariage » à une philosophie naturelle. Voyons un peu ce qui a été dit à ce sujet.

Saint Augustin (354-430) a été le premier à avoir établi une doctrine du mariage basée sur trois principes : « proles, fides, sacramentum », ce qui signifie les enfants, la foi jurée entre les époux et le sacrement du mariage. Son apport mérite d'être mentionné si l'on tient compte du contexte culturel de l'époque. Cependant, sa conception était très influencée par sa formation philosophique platonicienne et il reste gêné sur la valeur morale de l'acte sexuel qu'il considère comme un péché véniel dès que séparé de la procréation.

Saint Thomas d'Aquin (1225-1274), pour une raison mystérieuse, a cessé de rédiger la somme théologique la nuit du 6 décembre 1273 avant d'aborder les questions des sacrements de l'extrême-onction, de l'ordre et du mariage¹. Celles-ci ont été traitées après la mort de ce dernier par son secrétaire en compilant des textes issus pour l'essentiel de la pensée de Saint Thomas à l'âge de 25-26 ans. Ces réflexions n'ont donc pas atteint le même niveau de maturation que le reste de la somme théologique. Notons toutefois que Saint Thomas distinguera la fin première du mariage (procréation et éducation des enfants) de la fin secondaire (mariage comme étant le secours mutuel des conjoints et le remède à la concupiscence).

Il faudra attendre le XIX siècle avec **Léon XIII** et son encyclique *Arcanum Divinae Sapientie* (1880), totalement consacrée au mariage, pour que l'Eglise écrive quelque chose de conséquent à ce sujet. **Pie XI** rédigera également un texte, *Casti Connubii*, en 1930. Le concile Vatican II est une étape transitoire, elle affirme le caractère de sainteté du mariage, mais ne remet pas en cause la doctrine traditionnelle du mariage (cf. *Gaudium et Spes*, n° 47-53).

En 1968, **Paul VI** publie l'encyclique *Humanae Vitae* qui porte essentiellement sur la question de la sexualité et traite de la licéité ou non de la contraception. Cette encyclique provoque un cataclysme car tout le monde s'attendait à ce que l'Eglise approuve la loi sur l'autorisation des moyens contraceptifs. Elle a le mérite néanmoins d'expliquer l'acte sexuel non seulement du point de vue de sa finalité, mais également sous l'angle de ce que veulent se dire les époux à travers cet acte qui engage profondément leurs personnes.

Jusqu'à ce que Jean-Paul II nous transmette son enseignement, il existait un manque dans la doctrine de l'Eglise sur la question du mariage.

2. Et Jean-Paul II dans tout ça ?

La question de la théologie du corps est celle que Jean-Paul II a le plus travaillé. Tout son sacerdoce a été axé sur l'amour humain. Il a une très grande expérience pastorale sur l'éthique sexuelle et sur l'accompagnement de couples, car dès le début de son ministère, il s'est occupé de la pastorale des couples et des fiancés. Et pendant 27 ans, jusqu'à ce qu'il devienne pape, il a écouté des couples, et les a conseillés et guidés. Rares sont les prêtres qui peuvent attester une pareille expérience. Comme il l'affirme d'ailleurs lui-même avec humilité, ce sont les

¹ Explication de la classification de Saint Thomas au sujet des sacrements : le sacrement du mariage se trouve en dernière place car il était considéré comme étant celui qui confère le moins de grâces!

couples qui ont assuré sa formation dans ce domaine.

Il a donc longuement réfléchi à la question et a beaucoup écrit à ce sujet, soit sous forme de pièce de théâtre traitant de l'anthropologie du don : *La boutique de l'orfèvre* (1960), soit sous une forme plus élaborée, philosophique : *Amour et Responsabilité*, traité d'éthique sexuelle. Jean-Paul II a le souci du réalisme, il veut rester incarné comme l'Eglise dans la réalité. Il avait l'intuition que les hommes et les femmes qui viendraient ne voudraient pas appliquer quelque chose de préformulé, mais plutôt comprendre pourquoi l'appliquer et ainsi arriver à une plus grande réalisation de soi.

Il fit également partie de la « Commission pontificale pour l'étude des problèmes de la famille, de la population et du taux de croissance » qui avait été créée en 1963 par Jean XXIII, puis reconduite par Paul VI. Malheureusement, Karol Wojtyła, alors archevêque, n'a pas pu se rendre à Rome à cause des autorités polonaises. Il crée alors une commission à Cracovie sur ce sujet et envoie un mémorandum à Rome, malheureusement trop tard pour pouvoir servir de canevas à la rédaction d'*Humanae Vitae*.

Karol Wojtyła fut très déçu du résultat de cette encyclique, qui proscribit fermement tout recours à des moyens de contraception quels qu'ils soient, mais sans vraiment expliquer les raisons pour lesquelles l'Eglise était contre ce type de procédés. Il eut alors l'idée d'écrire un ouvrage qui reprendrait *Amour et Responsabilité* pour compléter *Humanae Vitae*. Puis il devint pape. C'était le 16 octobre 1978. Il prend prétexte du synode sur la famille pour développer un nouvel enseignement le 5 septembre 1979, lors d'une audience du mercredi². Il le fait discrètement à cause de toute la polémique liée à l'encyclique *Humanae Vitae*. On était loin de penser que cet enseignement allait durer 5 ans en tout. Jean-Paul II n'annonça ses intentions premières et sa manière de procéder que lors de la dernière audience, qui eut lieu le 28 novembre 1984 : il tenait à donner l'anthropologie adéquate pour comprendre *Humanae Vitae*.

Pour citer quelques chiffres : la théologie du corps fait l'objet de 130 catéchèses de 20-25 minutes, ce qui correspond à 800 pages de texte environ. Aucun pape n'a jamais délivré autant auparavant sur un même sujet.

3. Quelques aperçus sur la théologie du corps

Le pape Jean-Paul II prend comme point de départ quelques textes bibliques sur ce que le Christ dit de l'homme et ce qu'il nous révèle sur l'homme. Nous allons développer ci-après quelques-uns des points principaux.

3.1. Le plan de Dieu sur l'homme et la femme à l'origine

Des Pharisiens s'approchèrent de lui et lui dirent pour le mettre à l'épreuve : « Est-il permis de répudier sa femme pour n'importe quel motif ? » Il répondit : « N'avez-vous pas lu que le Créateur, dès l'origine, les fit homme et femme et qu'il a dit : ainsi donc, l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et les deux ne feront qu'une seule chair. (...) Eh bien, ce que Dieu a uni, l'homme ne doit pas le séparer ! »³

Le Christ parle à deux reprises de l'origine, du temps avant le péché originel. Cette préhistoire théologique, nous ne la connaissons pas, car nous sommes contemporains de l'homme pécheur. Ce temps-là est pour nous un temps irrémédiablement perdu. Ce que le Christ voudrait par contre que les pharisiens comprennent, c'est qu'il reste un écho lointain de ce temps des origines dans le cœur de l'homme et de la femme et qu'il est possible d'en saisir quelque chose si on a une pureté du cœur.

C'est dans la Genèse qu'on peut retrouver l'état originel de l'homme et de la femme, même si cela apparaît de manière voilée, comme le dit si bien Jean-Paul II : « Bien qu'une barrière infranchissable nous sépare de ce que l'être humain était alors comme homme et femme en vertu du don de la grâce unie au mystère de la création et de ce qu'ils ont été l'un pour l'autre comme don réciproque, nous cherchons toutefois à comprendre cet état d'innocence originelle dans son lien avec l'état « historique » de l'homme après le péché originel »⁴.

Notons d'abord qu'il y a deux récits concernant la création du monde dans la Genèse : le récit élohiste (Gn 1,1 – 2,4) car Dieu y est appelé « Elohim » et le récit yahviste (Gn 2,5-25) qui est plus ancien, et où Dieu est désigné par « Yahvé », et revenons aux points soulevés par Jean-Paul II de cette préhistoire théologique.

• Gn 1 : Différence sexuelle mentionnée seulement chez l'être humain

Dieu créa l'homme à son image,

² Pie IX avait inventé les audiences du mercredi par lesquelles, depuis la fenêtre de sa chambre, il s'adressait au peuple romain et à l'Eglise afin de montrer qu'il était séquestré au Vatican. Par la suite, cette tradition a été conservée.

³ Mt 19,3-9

⁴ Audience du 13 février 1980, § 3

Homme et femme il les créa⁵

Dans le premier récit, il n'y a pas de ressemblance de l'homme avec les animaux, mais seulement avec Dieu. La différence sexuelle y est mentionnée seulement pour les êtres humains. Il ne faut donc pas voir cette différence sexuelle sous la lumière biologique, mais dans une dimension divine. L'homme et la femme sont image de Dieu, non pas malgré, mais avec cette différence sexuelle. La sexualité animale ne devient alors qu'un vestige de la sexualité humaine. Le sens de la sexualité n'est donc pas à aller chercher chez les animaux, mais seulement du côté de la ressemblance avec Dieu.

- **Gn 2 : Solitude originelle de l'être humain**

Le second récit nous décrit la manière dont l'homme se perçoit et se comprend.

Yahvé Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Il faut que je lui fasse une aide qui lui soit assortie. Yahvé Dieu modela encore du sol toutes les bêtes sauvages et tous les oiseaux du ciel, et Il les amena à l'homme (...). L'homme donna des noms à tous les bestiaux, mais, pour un homme, il ne trouva pas d'aide qui lui fut assortie.⁶

Yahvé affirme qu'il n'est pas bon que l'homme, ici à comprendre au sens de l'humanité, soit seul, mais la création de la sexualité n'est pas faite tout de suite, comme si l'être humain devait d'abord expérimenter cette solitude, avant d'expérimenter la communion. Cette expérience ontologique de la solitude de l'homme sur cette terre est radicale et terrifiante. Il se persuade qu'il était seul, et cela lui est rendu évident par son corps, qu'il compare à celui des animaux présentés à lui, car c'est par celui-ci que se creuse en lui cette soif de communion. C'est par le corps que l'homme est appelé à accomplir sa vocation de personne. Le corps représente le signe de notre identité.

- **Gn 2 : L'unité des origines**

Alors Yahvé Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme, qui s'endormit. Il prit une de ses côtes et referma la chair à sa place. Puis, de la côte qu'Il avait tirée de l'homme, Yahvé Dieu façonna une femme et l'amena à l'homme. Alors, celui-ci s'écria : « A ce coup, c'est l'os de mes os et la chair de ma chair ! Celle-ci sera appelée femme, car elle fut tirée de l'homme ! » C'est pourquoi l'homme quitte son père et sa mère et s'attache à sa femme, et ils deviennent une seule chair.⁷

Dieu vient combler cette solitude par la création de la femme. Eve est la parfaite égale d'Adam. Celui-ci exulte de joie et son acclamation sera le premier chant nuptial qui deviendra le prototype de tous les chants d'amour (en particulier le Cantique des Cantiques).

« Et ils deviennent une seule chair ». C'est véritablement à ce moment-là, dans le don de soi et la communion charnelle, qu'ils deviennent image de Dieu, icône de la trinité. Le corps, et seulement lui, est capable de révéler le spirituel et l'invisible. Notre corps est fait pour être don, c'est la signification sponsale⁸ du corps.

- **Gn 2 : Nudité originelle**

Or, tous deux étaient nus, l'homme et la femme, et ils n'avaient pas honte.⁹

Cette phrase n'est pas du tout anodine. Elle ne signifie pas en l'occurrence que l'homme et la femme n'étaient pas habillés, mais plutôt montre l'état de conscience dans laquelle ils se trouvaient. Ils n'avaient pas besoin de se camoufler l'un devant l'autre. On peut d'ailleurs raisonnablement penser que leur corps était paré d'ornements destinés à mettre en valeur les signes de la masculinité et de la féminité.

La nudité manifeste la liberté de se donner sans risque d'être chosifié par l'autre. La femme n'était pas pour l'homme un objet, et vice-versa. Ils étaient unis par la conscience du don. Il y avait un dominium de l'âme sur le corps, et les puissances spirituelles, affectives et corporelles étaient en parfaite harmonie.

Alors leurs yeux à tous deux s'ouvrirent et ils virent qu'ils étaient nus. Ils cousirent des feuilles de figuier et s'en firent des pagnes.¹⁰

Après le péché originel, cet état d'équilibre parfait n'existe plus. L'homme et la femme ne comprennent plus leur masculinité et féminité et ils vont se cacher l'un à l'autre parce que chacun d'eux se rend compte qu'il peut devenir objet de convoitise pour l'autre. Perdant la référence à Dieu, ils comparent leur sexualité à celle des

⁵ Gn 1,27

⁶ Gn 2, 18-20

⁷ Gn 2, 21-24

⁸ Sponsal vient du mot latin sponsa qui veut dire épouse. L'amour sponsal est la forme la plus élevée de l'amour, c'est l'amour du don de soi.

⁹ Gn 2, 25

¹⁰ Gn 3, 7

animaux et en conçoivent de la honte.

Cet état de nature brisée va être régénéré par la grâce du sacrement de mariage. La sexualité humaine qui était vue jusqu'alors dans la seule lumière de la finalité voulue par la nature est désormais affirmée d'abord dans celle du plan de Dieu sur le corps humain rédempt et appelé à la résurrection.

3.2. La question du mariage et du célibat pour le royaume des cieux

- **Analogie entre le sacrement du mariage et celui de l'eucharistie**

Femmes, soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur. Car le mari est le chef de la femme comme le Christ est le chef de l'Eglise, lui le Sauveur de son corps. Mais, comme l'Eglise est soumise au Christ, que les femmes soient soumises en tout à leurs maris.

Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Eglise ; il s'est livré pour elle afin de la sanctifier en la purifiant par le bain d'eau qu'une parole accompagne car il voulait se la présenter à lui-même toute resplendissante, sans tache ni rides ni rien de tel, mais sainte et immaculée. De la même manière, les maris doivent aimer leur femme comme leur propre corps.¹¹

Souvent ce passage a été mal interprété. Pour comprendre ce texte correctement, il faut le lire à la lumière de ce que le Christ a dit sur le corps humain. Le mari et la femme sont soumis l'un à l'autre et cette soumission est mise en lien avec la relation entre le Christ et l'Eglise. Le mariage ne correspond à la vocation du chrétien que s'il reflète l'amour que le Christ donne à l'Eglise et que celle-ci s'efforce de lui rendre.

L'être humain est fait pour le don de sa personne. L'homme, seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même, ne peut pleinement se trouver que par le don désintéressé de lui-même.¹² La radicalité la plus absolue du don, c'est le sacrement eucharistique! Au cours du repas de noce, à Cana, le Christ répond à sa mère : « Mon heure n'est pas encore venue ». Il fait référence ici à l'heure de ses épousailles avec l'Eglise. Le Christ se donne à l'Eglise à la Cène. Mais un mariage n'est véritablement accompli que lorsqu'il est consommé. Le Christ ratifie son mariage à la Cène et le consomme sur le bois nuptial de la croix. Il y a donc deux sacrements du corps : le mariage et l'eucharistie et on peut faire une analogie entre les deux. Il n'y a pas d'opposition entre les deux et la communion sexuelle vraiment vécue peut être une préparation à recevoir l'eucharistie. Et toute entrave est spirituellement criminelle.

- **A la résurrection**

Lorsqu'on ressuscite d'entre les morts, on ne prend ni femme ni mari, mais on est comme des anges dans les cieux.¹³

Dans le royaume, **on ne prendra ni femme ni mari**. Mais cela ne signifie pas que les relations particulières entre les personnes qui nous sont plus proches seront dissoutes. Au paradis, le temps historique sera terminé et l'appel à la relation sponsale sera totalement assouvi par une relation et une plénitude encore plus grandes qu'un simple lien personnel d'une personne à une autre. Ce lien sera complètement dépassé. Nous ressusciterons avec tout ce que nous sommes et avec tout ce que nous avons capitalisé comme amour. Du coup, il faut vraiment désirer (desirum caritatis) être avec Dieu, bien plus qu'avec toute autre personne.

On sera « **comme** » des anges, ce qui ne veut pas dire que nous serons des anges. Nous resterons incarnés - sinon ce n'est plus une résurrection - et sexués, car un corps non sexué n'est plus un corps. « Il faut supposer que, dans la résurrection, cette ressemblance (avec les anges) se fera plus grande : non pas comme une désincarnation de l'homme, mais par un autre genre de spiritualisation de sa nature somatique – c'est-à-dire par un système de formes à l'intérieur de l'homme. La résurrection signifie une nouvelle soumission du corps à l'esprit. »¹⁴ nous dit Jean-Paul II. La résurrection, c'est beaucoup plus! On participera à la vie intérieure de Dieu et il atteindra en nous la plénitude. La rédemption nous amène à une proximité avec Dieu bien supérieure à celle que Dieu avait avec Adam et Eve. Quand Dieu reprend les choses, il les reprend de manière bien meilleure qu'avant!!!

- **Célibat « pour le royaume des cieux »**

L'être humain est fait pour le don de sa personne. Ce don peut se faire à travers le sacrement du mariage ou dans l'état de virginité, mais seulement s'il est en vue du royaume, car en tant que tel, cet état de virginité n'a aucune valeur. « La question de la continence pour le Royaume des Cieux n'est pas opposée au mariage et elle ne se base pas sur un jugement négatif au sujet de son importance. »¹⁵ L'état de célibat consacré n'est donc pas, comme on l'imagine parfois, meilleur que l'état de mariage. Il n'y a aucune dévalorisation du mariage et de l'état de virginité. « Ces deux états s'expliquent et se complètent l'un l'autre, en un certain sens, quant à l'existence et

¹¹ Eph 5, 22-28

¹² *Gaudium et Spes*, n° 24, § 3

¹³ Mc 12,25

¹⁴ Audience du 13 février 1980, § 3

¹⁵ Audience du 10 mars 1982, § 3

à la vie (chrétienne) de cette communauté qui, dans son ensemble et dans tous ses membres, se réalise dans la dimension du Royaume de Dieu et a une orientation eschatologique, propre à ce règne. »¹⁶

3.3. Quelques précisions sur l'adultère : le regard posé sur autrui

« Il vous a été dit : tu ne commettras pas d'adultère. Eh bien, moi je vous dis : celui qui regarde une femme pour la désirer, celui-là a commis l'adultère avec elle dans son cœur. »¹⁷

Le Christ fait appel à l'intérieur du cœur de chacun. Il s'adresse à ce qui est le plus personnel, le plus profond de chaque être humain. « Quand tu regardes un homme ou une femme, nous interroge-t-il, quel est l'état de ton cœur ? » Deux réponses sont possibles : soit il s'agit d'un regard admiratif ou attirant, ce qui est bon en soi même si cet attrait peut être perturbé par la concupiscence, soit il s'agit d'un regard d'appétitus, de désir qui va s'approprier l'autre personne uniquement pour se satisfaire soi-même. Ce deuxième regard réduit la signification de l'autre comme personne à un simple état de chose.

L'adultère est un acte bien particulier qui se passe d'abord à l'intérieur de mon cœur. C'est une attitude du cœur qui fait passer l'autre du statut de sujet au statut d'objet. On est loin de la définition conventionnelle de l'adultère, qui est d'avoir une relation sexuelle avec une femme ou un homme qui n'est pas son époux/épouse. De plus, quand je porte sur l'autre un regard adultérin, je le rends aussi adultère, car mon regard éveille en l'autre un regard de concupiscence.

« Celui qui regarde **une** femme (ou celle qui regarde un homme) pour la désirer, nous dit Jésus, a commis l'adultère avec elle ». En tirant les conclusions de ce passage, on peut être adultère avec sa propre épouse parce que l'adultère naît dans le regard. D'ailleurs, s'il y a un sacrement du mariage, c'est parce que justement c'est beaucoup plus difficile de lutter contre la concupiscence dans le mariage que hors du mariage! En effet, le fait de vivre sa sexualité dans le mariage nous rend plus réceptifs à nos pulsions. Ce sacrement permet donc de brûler en nous les racines de la concupiscence : Il est un secours et une miséricorde en vue de permettre un don sponsal le plus total.

La chasteté préconisée par l'Eglise n'est pas un refus de la sexualité, mais une manière de bien la vivre!! Elle se manifeste d'abord comme une capacité de résister à la convoitise de la chair, puis graduellement comme une disposition particulière de percevoir, d'aimer, et de réaliser les véritables significations du langage du corps (lieu du don de la personne) qui demeurent absolument inconnus à la concupiscence et qui enrichissent progressivement le dialogue sponsal des époux en le purifiant et en le simplifiant¹⁸.

3.4. Paternité et maternité responsable

Nous avons tendance de nos jours à séparer l'acte sexuel (purement physique) et le respect et la dignité de la personne. Faire cette distinction, c'est désunifier la personne humaine, ce qui est néfaste pour elle ! On ne peut banaliser à ce point l'acte sexuel, qui est un acte où la personne se donne dans son entier. Les chrétiens ne sont pas appelés à être frustrés par rapport à la sexualité. Simplement le plaisir n'est pas recherché comme un but en soi.

Pour des raisons de circonstances, pour des raisons psychologiques ou matérielles, le couple peut décider de s'abstenir au moment de la fécondité. Mais il doit toujours rester ouvert à l'arrivée possible de la vie, dans toute relation sexuelle, quelques soient les précautions prises. « L'Eglise est la première à louer et à recommander l'intervention de l'intelligence dans une œuvre qui associe de si près la créature raisonnable à son Créateur, mais elle affirme que cela doit être fait dans le respect de l'ordre établi par Dieu. Tout acte sexuel doit rester ouvert à la vie même si on a pris tous les moyens pour éviter ou différer une naissance, ce qui est en soit un acte responsable. L'Eglise est conséquente avec elle-même quand elle estime licite le recours aux périodes infécondes, alors qu'elle condamne comme toujours illicite l'usage des moyens directement contraires à la fécondation, même inspiré par des raisons qui peuvent paraître honnêtes et sérieuses. »¹⁹

Il faut bien voir ici la différence entre la contraception et les méthodes naturelles. Je peux également utiliser de manière technique les méthodes naturelles, pour des raisons financières (c'est gratuit) ou écologiques. Autrement dit, ce n'est pas la méthode qui prouve la bonté de l'acte moral! On peut avoir une mentalité contraceptive, et même si la méthode qu'on utilise est bonne, l'attitude morale n'est pas bonne.

Stéphanie Ançay
1^{er} avril 2005

¹⁶ Audience du 14 avril 1982

¹⁷ Mt 27-28

¹⁸ Cf. Audience du 24 octobre 1984, § 3

¹⁹ *Humanae Vitae*, n° 16